

Rapport introductif :  
*Le droit à l'économie poétique*  
Par J.-M. GASTELLU

"Kula, si ! Money, no !"  
(slogan inconnu)

La tentation de l'"anthropologie économique" a été grande pour des économistes qui effectuaient des recherches de terrain entre 1960 et 1970. Cette nouvelle discipline introduisait une dimension humaine dans des schémas et des modèles qui nous en apparaissaient dépourvus, à tort ou à raison. C'était le souffle de la vie, de la "poésie", par rapport à des raisonnements abstraits... Ces impressions personnelles doivent cependant être dépassées pour essayer de comprendre les conditions objectives de production de cette discipline.

La question centrale qui se pose à nous est la suivante : quelles sont les possibilités et les contraintes qui ont amené des économistes de l'ORSTOM à se tourner vers l'"anthropologie économique" ?

Mon rôle sera de donner un début de réponse, fondé sur mes souvenirs, avant de fournir quelques détails sur mes conceptions. Cette réponse pourrait servir de point de départ à une discussion qui aurait pour objet d'avancer des explications plus générales. En un mot, il s'agit de se livrer, en commun, à "l'anthropologie économique de l'anthropologie économique".

La question de départ suscite d'autres questions : il faut distinguer des périodes et des échelles d'analyse.

Pour les périodes, je retiens le découpage qui a été proposé par

Ph. COUTY. Pour chaque période, il convient peut-être de dégager et des pôles géographiques (Afrique de l'Ouest, Madagascar, Polynésie, ...) et des thèmes dominants (enquêtes de budgets et de consommation ; "dynamismes économiques" ; migrations ; etc...).

Pour les échelles d'analyse, j'utiliserai un canevas commode d'exposition en dissociant les échelles internationales, nationales, et locales.

Pour l'échelle internationale, la question centrale devient la suivante : quelles ont été les idées dominantes qui ont incité des économistes à se tourner vers l'anthropologie économique ?

Entre 1960 et 1970, l'"économie du développement" s'est affirmée comme discipline autonome. Elle a aussitôt été mise en question.

Cette décennie était une période de prospérité, ce qui s'est traduit par un optimisme théorique, pour lequel les problèmes de développement paraissaient aisés à résoudre. Je ne fournirai que deux exemples, qui me viennent immédiatement en mémoire. Je me souviens de l'importance qui avait été accordée, à l'époque, à la traduction en français du livre de ROSTOW, qui présentait le développement d'un pays comme le "décollage" (*Take-off*) d'un avion, décomposé en cinq étapes. De même, le concept d'"épargne - travail" de NURKSE apparaissait comme un remède miraculeux pour des pays alors "sous-développés", démunis de capital.

Ce concept avait, entre autres, inspiré les deux premiers plans de développement du Maroc.

Dans le même temps, l'"économie du développement" était prise à partie, remise en cause. Quelques titres me sont restés en mémoire. *L'Afrique Noire est mal partie* de R. DUMONT posait la question du développement sous un angle un peu trop journalistique et pointilliste, à mon goût ; je me rappelle encore l'exemple des chasse-neige soviétiques abandonnés sur les quais de Conakry... Cependant, cet ouvrage a eu le mérite de provoquer une prise de conscience en France. Dans *L'Afrique Noire peut-elle partir ?* et en réponse au livre précédent, A. MEISTER posait le problème de manière plus rigoureuse : il recherchait les causes du sous-développement des pays d'Afrique Noire dans leur organisation sociale. Cette façon de poser le problème, dépassée de nos jours, était un progrès par rapport aux schémas

purement économiques, puisqu'elle cherchait à prendre en compte une dimensions "anthropologique". Il faudrait aussi souligner l'importance d'autres auteurs, comme G. BALANDIER analysant la "situation coloniale", E. HAGEN recherchant le rôle des "innovateurs", etc... Ce n'est pas mon but, ici, de recomposer tout le contexte intellectuel de l'époque.

A l'échelle nationale, entre 1960 et 1970, une conjonction s'est produite entre deux phénomènes, à mon avis : le renforcement des Sciences Sociales à l'ORSTOM et la percée théorique de l'anthropologie économique en France. De 1958 à 1969, le Général DE GAULLE était au pouvoir et défendait une politique "d'indépendance nationale". Cette politique, facilitée par une bonne croissance économique, s'est traduite, entre autres, par de forts recrutements dans la recherche scientifique, en particulier dans le domaine des Sciences Sociales à l'ORSTOM. En face, le Parti Communiste Français était relativement puissant. De son sein a surgi un important débat théorique sur l'"évolution des sociétés", provoqué par les indépendances des pays d'Afrique Noire. Il y eut les discussions et les dossiers du Centre d'Etudes et de Recherches Marxistes (C.E.R.M.) sur le "mode de production asiatique". A ceux qui proposaient d'appliquer ce concept aux sociétés africaines, d'autres, comme C. COQUERY-VIDROVITCH, répondaient en élaborant un concept de "mode de production africain". Il y eut *Lire le Capital* d'ALTHUSSER et BALIBAR, qui posait toute la problématique des modes de production, de leur articulation, des instances dominantes ou déterminantes. Il y eut, enfin, la parution des ouvrages des trois fondateurs de l'anthropologie en France : Cl. MEILLASSOUX, M. GODELIER, et E. TERRAY. Toute une génération de chercheurs reste encore marquée par cette élaboration théorique. A l'ORSTOM même, il faut souligner le rôle joué par A. NICOLAI à la tête de la section d'Economie. Universitaire, économiste de formation, il a fait admettre que l'"anthropologie économique" pouvait être considérée comme une branche de la Science Economique, ce qui n'était pas commun à l'époque ; il incitait de jeunes chercheurs à explorer ce nouveau domaine.

A l'échelle locale, se sont confrontées une contrainte et une semi-possibilité. La contrainte, c'était le statut d'un organisme colonial pour l'ORSTOM, qui obligeait à de longs séjours à l'étranger. Ces séjours n'ont pas toujours été bien supportés, avec, parfois, un sentiment d'"exil", loin de Paris, la "capitale des capitales". Ils étaient pourtant notre meilleur atout, nous

amenant à une connaissance fine, intime, irremplaçable des pays dans lesquels nous vivions. Dans les centres de l'ORSTOM, quelques chercheurs jouaient d'ailleurs le rôle d'"initiateurs", de "diffuseurs" d'une nouvelle approche en anthropologie : c'était le cas de G. ALTHABE à Madagascar, de J. COPANS à Dakar, ...

Une semi-possibilité nous était offerte. Nous disposions de moyens de travail : une voiture, partagée à temps partiel, un ou deux interprètes-enquêteurs. Ces moyens de travail nous donnaient la possibilité d'aller sur le terrain au lieu de nous cantonner à des compilations de chiffres recueillis par d'autres. Mais ils étaient insuffisants pour nous permettre d'entreprendre ce à quoi notre formation nous prédisposait : des études macro-économiques à une échelle nationale ou régionale, et pour lesquelles un financement complémentaire était nécessaire. Dans ces conditions, pour certains d'entre nous, l'"anthropologie économique" s'est présentée comme une planche de salut, comme le moyen d'enrichir une recherche qui, à cause des limites financières, n'avait aucune représentativité statistique. Le choix des travaux à conduire était réduit, et la meilleure solution était la monographie de situations locales, à l'imitation de ce qu'entreprenaient géographes et sociologues avec qui les discussions étaient nombreuses, dont nous partagions le mode de vie au cours des séjours à l'étranger.

A mon sens, la conjonction de contraintes et de possibilités aux échelles internationale, nationale et locale, explique pourquoi des économistes de l'ORSTOM ont, à une époque donnée, délibérément opté pour l'anthropologie économique. Cette esquisse présente des lacunes : certains économistes, qui avaient de faibles moyens de travail, n'ont pas pour autant choisi l'anthropologie économique ; d'autres, bénéficiant d'un financement complémentaire, ont inséré leur démarche dans ce courant. Une discussion devrait permettre de dépasser cette esquisse en la nuancant selon les périodes, les zones géographiques, les problèmes théoriques, les positions individuelles.

Mais ce que j'entends par "anthropologie économique" revêt une connotation particulière : je dois m'en expliquer. L'anthropologie économique a signifié pour moi davantage une démarche, une "méthode", qu'une théorie de référence, car je n'ai jamais eu de formation universitaire en anthropologie. Il était rare, à l'époque, que des économistes se confrontent aux réalités du terrain. L'attachement à l'anthropologie économique a donc été vécu com-

me une "démarche par le bas" : décrire des institutions telles qu'elles avaient été élaborées par les habitants des villages, et non pas projeter des notions étrangères, issues des théories économiques en vogue. J'ai acquis ainsi une méfiance assez grande à l'égard du "chiffre", pourtant hautement valorisé dans les sociétés occidentales. J'éprouve dorénavant de l'aversion à l'égard des statistiques, après avoir contribué à en créer quelques-unes ! Je crois à la validité des mesures de superficie telles qu'elles se traduisent dans un parcellaire, dans un cadastre. Je doute davantage des résultats d'un recensement démographique qui "oublie" les soeurs du chef de ménage et leurs enfants dans une société matrilineaire. Je conteste les statistiques de production et de revenus sur une large échelle, connaissant trop les difficultés pour les établir pour quelques unités ! Par contre-coup, j'accorde une grande importance à l'aspect qualitatif des faits sociaux.

Avec le temps, j'ai été amené à mieux cerner cette "méthode" de recherche. L'anthropologie économique est donc, pour moi, l'étude de la production, de la consommation, et de l'accumulation des "richesses" dans des sociétés où le détour de production est relativement court. Elle intègre les phénomènes de parenté, de religion, d'organisation politique, de stratification sociale ; elle se veut une "approche globale" des sociétés. Elle n'est pas une théorie de référence, car elle n'est pas homogène, se subdivisant en de multiples courants...

Cette conception a des limites. Le plus grave défaut, dont je prends progressivement conscience, se présente ainsi : une démarche posée au départ en termes d'anthropologie économique fournit, à l'arrivée, des résultats exprimés... en termes d'anthropologie économique ! Une façon de dépasser cette limite a été de se tourner vers l'histoire : la connaissance du passé des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest explique en grande partie les comportements actuels. Mais ce détour vers l'histoire n'est pas individuel : il s'insère dans un mouvement global, qu'il reste à expliquer.

Une telle méthode a surtout bénéficié à l'économie rurale, où elle a conduit à poser les problèmes en d'autres termes. Par exemple, la notion d'"exploitation agricole" a été affinée grâce à une meilleure connaissance des unités de base. L'attention a été attirée sur des phénomènes d'accumulation non productive dans des sociétés où le détour de production est bref.

Cette notion s'est substituée à celles de "thésaurisation" et de "surplus" ; elle a conduit à insister sur l'importance de l'"héritage", de sa formation, de sa composition, de sa destination pour comprendre la finalité de l'activité économique. Les enquêtes de temps de travaux ou de relevés budgétaires ont été traitées non pour évaluer des rendements et des niveaux de vie, mais pour décrire les relations d'échange au sein des unités ou entre unités.

Cette démarche permet de remettre en question une "vision classique" des sociétés rurales d'Afrique de l'Ouest. Elle conduit à souligner la diversité des situations soit d'une société à l'autre, soit au sein d'une même société, diversité qui est expliquée, en partie, par la variété des organisations politiques pré-coloniales. L'évolution dans le temps n'est pas uniforme. Pour tout dire, je suis assez réticent à l'égard de tous les schémas unilinéaires présentés sous le vocable de la "modernisation", dans lesquels il est implicitement admis qu'un changement technologique porte un coup irrémédiable à une organisation sociale. C'est sous-évaluer les capacités de "réinterprétation" des sociétés rurales. La "nucléarisation", l'"individualisation", ne sont pas, pour moi, des évidences. Une enquête menée au Ghana a montré que la dimension des unités familiales avait crû depuis quarante ans (1) ! Il est alors fructueux d'être attentif aux différences, de poursuivre une "théorie de la diversité".

De même, le "passage au salariat" ne m'apparaît pas comme universel. Je suis, au contraire, frappé par des "involutions" comme la quasi-disparition des "navétanes" (2) au Sénégal ou la généralisation du partage au tiers (*abusan*) dans les grandes plantations du Sud-Est de la Côte d'Ivoire. Quand le "salaire", au sens plein du terme, apparaît en milieu rural, il doit son origine à une intervention directe de l'Etat, qui crée, par exemple, des "plantations industrielles".

Comme l'économiste est assez proche, par sa formation, du planificateur, il peut souligner cette diversité, rappeler la voix oubliée des sociétés rurales.

Jean-Marc GASTELLU

---

(1) Lynne BRYDON : "Women at work. Some changes in family structure in Amedzofe-Avatime, Ghana". *Africa*, 49 (2), 1979, pp 97-111.

(2) "Navétanes" : travailleurs étrangers et saisonniers.